



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU 05 JUILLET 2018

Nombre de membres en exercice: 15	L'an deux mille dix-huit et le cinq juillet, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de M. COUDERC
Présents : 14	Sont présents: Didier COUDERC, Georges GAUCH, Raymond CHAPTAL, Alain SOBLECHERO, Jean-Christophe DEPOISIER, Sabine GINGEMBRE, Danièle GALLIERE, Patrice DURAND, Franck FONADE, Samuel CALDIER, Geneviève TUFFERY, Valérie VAN OORTEGEM,
Votants: 14	Représentés: Désiré ROPERS par Alain SOBLECHERO
	Excusés: Valérie PRADEILLES, Natacha GROSSO
	Absents:
	Secrétaire de séance: Alain SOBLECHERO

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour:

Délibérations :

- Opération d'investissement Camping
- Décision Modificative Budget Principal
- Adhésion au service RGPD du syndicat intercommunal AGEDI et nomination délégué à la protection des données
- Participation aux frais de fonctionnement du Groupe Scolaire

Questions diverses :

- Point sur les travaux
- Groupe scolaire
- Saison estivale 2018

Délibérations du conseil:

Opération d'investissement Camping

M. Le maire rappelle le plan de financement initial de l'opération d'aménagement du Camping municipal. Il informe le conseil municipal que ce dossier ne pourrait être éligible qu'en 2019 à la DETR et que la commission de la Région ne décidera qu'en fin d'année, aussi la commune ne saura pas avant la fin de l'année si sa demande de financement sera acceptée. Cependant, le Conseil Municipal insiste sur le fait que si les travaux du camping ne sont pas réalisés cette année, la commune ne pourra pas mener tous les travaux prévus l'année suivante.

De plus, le camping génère des recettes et les travaux envisagés permettront la location de plus de logements.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'ouverture d'une ligne de trésorerie à hauteur de 254 000 € le financement de l'opération d'aménagement du Camping municipal pour engager les travaux dès l'automne et permettre au camping d'assurer la saison touristique 2019. Cette ligne de trésorerie sera remboursée par une ligne d'emprunt ou par les subventions obtenues.

Le cabinet FAGGE est maître d'œuvre de ce projet

Décision Modificative Budget Principal

Lors du vote du Budget Principal 2018, il est constaté que le résultat de l'exercice 2017 n'a pas été affecté en totalité.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter les 87 430,51 euros de solde positif encore disponibles, sur les opérations d'investissement suivantes :

- Aménagement du village des Fonts : 40 000 euros
- Aménagement du vieux village de Rouffiac : 47 430,51 euros

Adhésion au service RGPD du syndicat intercommunal AGEDI et nomination délégué à la protection des données

La Réglementation Générale sur la Protection des Données (RGPD) est entrée en vigueur le 25 mai 2018 pour renforcer la sécurité des données personnelles. La Commune de Saint-Bauzile doit désigner une personne physique référente.

Deux propositions ont été faites à la Commune :

Le logiciel métier AGEDI propose une mutualisation de ce service avec AGEDI et ainsi de désigner son Président Monsieur Jean-Pierre Martin responsable référent.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère a envoyé un courrier avec une enquête d'intérêt dans le cadre d'une prestation de service à destination des communes au niveau du département de la Lozère.

Le Conseil Municipal décide de répondre positivement à cette enquête du CDG48 et de mettre en attente sa décision jusqu'au retour de proposition de service de ce dernier.

Participation aux frais de fonctionnement du Groupe Scolaire

Monsieur le Maire présente la situation de deux enfants scolarisés au Groupe Scolaire de l'école de Brenoux Saint-Bauzile dont les parents résident sur la Commune de Lanuéjols. Conformément à la loi, la Commune de Saint-Bauzile a sollicité de la part de la Commune de Lanuéjols le remboursement des frais de scolarité basé sur le calcul de forfait par élève du coût de fonctionnement de l'école.

La créance de la Commune de Lanuéjols étant à ce jour de 1 951,72 euros, la trésorerie indique qu'il revient à la Commune de Saint-Bauzile de délibérer pour la poursuite du recouvrement de la créance ou pour sa passation en non-valeur. Le Conseil Municipal par 4 voix Pour, 6 Abstentions et 2 voix Contre, vote la poursuite de recouvrement de la créance.

Locations

Monsieur Georges Gauch indique que suite à la déclaration de vacance d'un logement communal, une personne a versé une caution pour occuper ce logement à partir du 1^{er} juillet 2018. Cette personne s'est subitement désistée, prolongeant ainsi la vacance du bien. M. et Mme De Barros ont demandé l'attribution du logement au premier août, accepté à l'unanimité.

Suite au départ du cabinet de relaxation méthode reiki du local commercial communal, le Bureau d'Etudes Risques et Territoire s'est porté candidat. Le Conseil Municipal à l'unanimité retient cette candidature. Madame Sabine Gingembre ne prend pas part au vote.

Questions diverses

Emplois techniques CUI-PEC – services techniques – Groupe Scolaire

M. le Maire rappelle que la commune a reçu les candidatures de :

- Monsieur Marcel Constant pour occuper un emploi au sein des services techniques de la commune
- Madame Aurélie Lucas pour occuper un emploi au Groupe Scolaire

Chacun de ces emplois, d'une durée de 20 heures hebdomadaires annualisée, est financé à 60%. Le dispositif est complété par un dispositif de formation pour chacun des emplois et l'employeur est tenu de les financer. Après discussion avec les agents, les agents seront inscrits aux formations de leur choix. La commune a déjà reçu un devis pour une formation petite enfance pour l'emploi sur le Groupe Scolaire. Les frais de formation d'un coût de 2 333,25 euros seront inscrits dans les dépenses de la Commune.

Point sur les travaux

Monsieur Raymond Chaptal dresse le bilan des travaux :

- Fauchage de l'herbe sur l'ensemble de la Commune
- Mise en service du Camping Municipal pour la saison estivale (ouverture eau, pose signalétique, fauchage, vérifications des installations électriques etc...)
- Entretien du cimetière
- Passage de la balayeuse et nettoyage des rues du village
- Divers travaux dans les écoles
- Réparations dans les chalets et les gites
- Recherche d'une fuite d'eau importante sur le Vieux village de Rouffiac

Point sur le Groupe Scolaire

Monsieur Jean-Christophe Depoisier présente les points abordés lors du dernier Conseil d'école et indique la décision de l'Inspection d'Académie de confier le poste de Direction à Samuelle Taurisson à partir de la prochaine rentrée scolaire.

La Commune va procéder à l'acquisition de matériel informatique pour un coût total de 20 000 euros financé conjointement par les communes de Brenoux et Saint-Bauzile.

Point sur la saison estivale

Monsieur Georges Gauch indique que depuis l'ouverture de la saison estivale, le Camping Municipal connaît un certain succès. Sur la dernière quinzaine de juin, 43 nuitées ont été enregistrées sur le camping et les COCOSWEET affichent très souvent complets.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55.